

## GUIDE DE TOURNAGE, DEMANDE D'AUTORISATION ET LETTRE D'ENGAGEMENT

### GUIDE DE TOURNAGE AUX ÎLES DE LA MADELEINE

#### GÉNÉRAL

- *En venant sur l'archipel, il est important de s'assurer de maximiser le plus possible les retombées économiques locales, pour avoir une retombée positive sur la région*
- *Il faut comprendre, avant de venir tourner aux îles, que le coût moyen de la vie est plus élevé dû à la réalité insulaire (Exemple : transport, saisonnalité, nourriture, hébergement, etc.)*
- *Aux îles, les ressources sont limitées, particulièrement en saison touristique (juillet et août). Il est donc important de prévoir le tournage le plus possible en avance afin d'éviter des irritants liés à l'hébergement ou à la location de moyens de transport.*

#### GESTION DES DÉCHETS ET TRI À LA SOURCE

Le tri à la source (déchets, recyclage, compost) est obligatoire aux îles, il sera important de sensibiliser vos équipes. Il est intéressant de garder en tête que la seule chose qui reste sur place est le compost et que le coût de la gestion des déchets est environ 3 fois plus élevé qu'ailleurs au Québec. Votre collaboration à ce que le tri se fasse correctement est précieuse.

Pour tout tournage sur le territoire, nous vous demandons de contacter la municipalité (agent de sensibilisation au tri / 418.986.3100 poste 160). La municipalité pourra vous donner les détails au niveau des possibilités de location de bacs et/ou conteneurs pour les déchets, le recyclage et le compost, ainsi que le fonctionnement des ramassages. Il y a des dates de collectes commerciales confirmées et aussi l'option d'organiser des collectes supplémentaires si nécessaire.

#### PROTECTION DU TERRITOIRE

Les îles de la Madeleine sont aussi belles qu'elles sont fragiles. Tourisme îles de la Madeleine réalise depuis plusieurs années des campagnes de sensibilisation auprès des visiteurs. La destination demande également aux visiteurs de respecter les six engagements que l'on retrouve dans le formulaire "[Aux îles, je m'engage](#)". Afin de les respecter à votre tour, et de prendre conscience de la fragilité de la destination, nous vous invitons à le remplir également. Ce formulaire met l'emphase sur :

- *Le respect des réglementations en vigueur pour la protection du territoire et ne pas circuler dans les dunes, hors des sentiers (tant à pied qu'en véhicules motorisés);*
- *L'érosion qui est un phénomène omniprésent aux îles de la Madeleine. Les falaises qui entourent les îles sont très fragiles et il est donc important de garder en tout temps une distance de 3 mètres du bord des falaises pour des raisons de sécurité;*
- *L'utilisation responsable de l'eau potable, qui est une ressource précieuse en raison de la fragilité de notre nappe phréatique.*

## RÉALITÉS MÉTÉOROLOGIQUES

- *En tant qu'archipel au milieu du golfe, les îles de la Madeleine subissent des vents constants, des courants et des marées importantes et sont soumises aux aléas de la météo. Ainsi, il faut prévoir que les moyens habituels pour se protéger (tentes et parapluies), ne sont pas nécessairement adaptés au milieu;*
- *Il faut également prendre en compte que les vents constants de l'archipel peuvent affecter la qualité des enregistrements extérieurs;*
- *En venant tourner dans un milieu insulaire, il est difficile de tout prévoir. Il faudra faire preuve d'adaptation et de flexibilité;*
- *Il faut aussi savoir que des retards peuvent survenir en lien avec les transports, soit par la météo ou autre.*

## DEMANDE D'AUTORISATIONS (TRANSPORT/FERMETURE DE RUE/ STATIONNEMENT/TERRAINS PRIVÉS)

Que ce soit pour le transport, la fermeture de rue ou de stationnement pour les tournages, nous vous recommandons :

- *De bien planifier le transport du matériel vers les îles que ce soit par voie maritime ou aérienne;*
- *De bien planifier le stationnement pour les équipes de tournage comme les espaces peuvent être restreints et que le bord de rue n'est souvent pas une possibilité;*
- *D'obtenir toutes les autorisations nécessaires avant le tournage (routes, poubelles, constructions, etc.);*
- *D'obtenir l'autorisation des propriétaires de terrains privés avant le tournage.*

*Prenez note qu'il est seulement possible de fermer une rue par intermittence. Cependant, il ne sera pas possible de fermer la route principale 199 sans aucune option de détournement et advenant que ce soit possible, une autorisation sera requise par le Ministère du Transport du Québec et de la Municipalité des Îles-de-la-Madeleine. Planifiez en fonction!*

**DEMANDE D'AUTORISATION DE TOURNAGE AUX ÎLES DE LA MADELEINE À  
ENVOYER À TOURISME ÎLES DE LA MADELEINE**

**REQUÉRANT.E**

MAISON DE PRODUCTION :  
ADRESSE :  
TÉLÉPHONE :  
PERSONNE RÉFÉRENCE / TITRE :  
CONTACT COURRIEL / CELLULAIRE :

**PROJET**

TITRE :  
TYPE DE PRODUCTION :  
DATES PRÉVUES :  
NOMBRES D'EMPLOYÉS PRÉVUS POUR LE TOURNAGE:

BUDGET TOTAL DE LA PRODUCTION :  
MONTANT ESTIMÉE DES DÉPENSES AUX ÎLES DE LA MADELEINE :

PRODUCTEUR.TRICE.S :  
RÉALISATEUR.TRICE.S :  
ACTEURS PRINCIPAUX :

SYNOPSIS :

RELATION AVEC LES ÎLES :

## CONDITIONS

- S'assurer d'avoir réservé un hébergement accrédité et un moyen de déplacement à destination;
- Respecter les délais de traitement des différents permis et autorisations requis;
- S'engager à respecter les engagements en matière de développement durable "[Aux îles, je m'engage](#)";
- Adopter des pratiques sécuritaires en lien avec l'érosion et respecter la distance de 3 mètres du bord des falaises;
- Aviser les maisons avoisinantes 5 jours avant le tournage;
- Aviser les maisons avoisinantes 10 jours avant le tournage s'il se déroule entre 22h00 et 7h00 la semaine et entre 22h00 et 9h00 la fin de semaine;
- Détenir un certificat de pilote de drone ainsi que le plan et l'horaire de vol autorisés par les autorités compétentes;
- S'engager à suivre les réglementations municipales:
  - [Permis des événements spéciaux](#)
  - [Gestion des matières résiduelles](#)
  - [Permis de construction](#)

Il est de la responsabilité du promoteur de prévoir les délais pour l'obtention des différents permis et autorisations nécessaires. Tourisme Îles de la Madeleine s'engage à envoyer un accusé de réception dans les 48 heures.

## ASSURANCES

LA MAISON DE PRODUCTION S'ENGAGE À FOURNIR À TOURISME ÎLES DE LA MADELEINE UNE COPIE DU CERTIFICAT D'ASSURANCE DE LA PRODUCTION, AVEC UNE POLICE D'ASSURANCE RESPONSABILITÉ CIVILE D'AU MOINS DEUX MILLIONS DE DOLLARS (2 000 000\$).

## SIGNATURES

Le soussigné reconnaît avoir pris connaissance du guide de tournage et du formulaire.

Tourisme Îles de la Madeleine s'engage à respecter la confidentialité sur la venue de la compagnie de tournage si celle-ci est requise par le demandeur.

Je demande le respect de confidentialité :

- Oui
- Non

\_\_\_\_\_  
SIGNATURE REQUÉRANT.E

\_\_\_\_\_  
SIGNATURE TOURISME ÎLES DE LA MADELEINE

## PLAN D'ACTION "ON TOURNE VERT"

### LETTRE D'ENGAGEMENT POUR AUTORISATION DE TOURNAGE AUX ÎLES DE LA MADELEINE À ENVOYER À TOURISME ÎLES DE LA MADELEINE

Considérant l'impact environnemental des productions audiovisuelles, les différents acteurs des Îles de la Madeleine demandent aux équipes de production de respecter la démarche de développement durable, de lire et signer la présente liste des pratiques écoresponsables. Nous vous demandons de vous engager à poser des gestes concrets afin de limiter l'impact de votre passage et d'impliquer la totalité de votre équipe dans la démarche, dans une optique d'actions émanant du principe des 4RV; repenser, réduire, réutiliser, recycler et valoriser.

Je déclare que :

1. Je m'engage à ne pas utiliser de la vaisselle à usage unique et à suivre les directives "On tourne vert".
2. Je serai responsable du tri à la source de mes matières résiduelles et de prendre connaissance des documents fournis par la municipalité pour s'adapter au tri à la source.
3. Je vais avoir une utilisation responsable de l'eau potable, une ressource limitée.
4. Je vais garder en tête la situation de l'érosion côtière et ne pas marcher hors des sentiers officiels établis, tant en transport motorisé et qu'à pied.
5. Si je suis fumeur.se, je jetterai mes mégots de cigarette dans le cendrier prévu à cet effet (*nous suggérons aux productions de faire affaire avec la compagnie zéro mégots pour disposer des mégots de façon écoresponsable*).
6. Je vais prioriser l'utilisation du transport actif ou du covoiturage pour me rendre sur les lieux de tournage.
7. J'éviterai de laisser tourner le moteur de mon véhicule inutilement.
8. Je disposerai de mes produits dangereux (*exemple : piles*) adéquatement.
9. J'éviterai d'imprimer les documents de la production ou tout autre document relié à cette dernière. Si l'impression est nécessaire et inévitable, je le ferai sur du papier recyclé.
10. Si la situation est applicable (*selon votre poste au sein de l'équipe*), je vais assurer d'intégrer des écogestes à l'écran et d'avoir une représentation réaliste de la vie insulaire.

Je soussigné(e), atteste avoir pris connaissance des demandes du présent document et je m'engage à les respecter. Je serai responsable du respect de ces engagements par tous les membres de l'équipe de la production.

Pour toute question ou préoccupation, n'hésitez surtout pas à communiquer avec l'Agent de communications et promotion de Tourisme Îles de la Madeleine.

En foi de quoi, j'ai signé, à \_\_\_\_\_ ce \_\_\_\_\_ jour de \_\_\_\_\_ 2023.

Signature : \_\_\_\_\_ Nom en majuscules : \_\_\_\_\_

À la suite de la signature de ces 2 documents (Formulaire de demande et Formulaire "On tourne vert"), l'Agent de communications et promotion de Tourisme Îles de la Madeleine vous contactera pour vous confirmer la réception des documents. Si ces derniers sont conformes, un guide de contacts pour les différents services qui vous seront très utiles, vous sera envoyé.

L'agent de communications et promotion ([promotion@tourismeilesdelamadeleine.com](mailto:promotion@tourismeilesdelamadeleine.com)) reste disponible pour toutes demandes d'information complémentaires concernant les documents.